

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 29 août 2022 à 19H00

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre
André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-
Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Eric BERTEAU,
Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS
Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Nino MANZINI, Nathalie WYNANTS, Gwennaëlle BOMBART, Martine GAEREMYNCK,
Conseillers communaux.

Objet n°25 - Question orale du Conseiller Guy DE SMET au sujet de la situation des rues Hector Denis – Ferrer – Etats-Unis

L'Assemblée prend connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Guy De Smet relative à la situation des rues Hector Denis – Ferrer – Etats-Unis.

Malgré les promesses tenues lors de nos différentes interventions précédentes, la situation du carrefour des rues Hector Denis, Ferrer et des Etats-Unis a peu évolué et s'est dégradée surtout au niveau de la rue Hector Denis.

Les câbles ont certes été enterrés mais le revêtement n'a pas été remis en état par l'entreprise chargée des impétrants. Est-ce aux citoyens Brainois à assumer le coût de cette réparation ? Je présume qu'une réception des travaux devait avoir lieu et l'entreprise chargée de ce travail devrait terminer le travail entrepris dans un bref délais. La voirie et les trottoirs restent dans un piteux état à la suite des travaux successifs. Lorsqu'il pleut, la rue et une partie du trottoir se transforment en mare...

Peut-on résoudre ces problématiques ou mettre en demeure les entreprises négligentes pour rendre la voirie et les trottoirs dans l'état initial ? En cas de dégâts à un véhicule ou de chute à qui incombe la responsabilité ?

Ce carrefour est insuffisamment éclairé. En effet, les 3 points lumineux, d'ancienne génération, sont trop écartés les uns des autres et le centre du carrefour est presque dans le noir. Est-il possible de remplacer les 3 points lumineux et d'ajouter sur le poteau de la rue Hector Denis un point lumineux orienté vers le carrefour.

Lors de mon intervention du 4 novembre 2019, je signalais un problème d'écoulement des eaux de pluie à la rue Hector Denis ce qui provoquait des désagréments pour les riverains. Depuis le bitume a été raclé mais le problème n'est pas résolu pour autant car le bitume enlevé n'est pas

suffisant. Depuis peu, certains trous ont été bouchés mais les ajouts de bitume provoquent un obstacle pour l'écoulement des eaux.

Peut-on espérer une rénovation du recouvrement de la rue Hector Denis ? Cette rue connaît un trafic important et est dangereuse pour les cyclistes dont la voirie est un SUL et reprise dans le circuit Vhello.

Depuis plus de 2 ans, les riverains de la rue Ferrer demandent un marquage au sol des cases de stationnement, demandes relayées au Conseil communal par Yves Guévar et moi-même. Après divers courriers de riverains au service des travaux et des réponses positives du service des travaux mais reportées « quand le temps le permettra », et une relance il y a 2 semaines, la demande doit maintenant être adressée au service mobilité, ce qui a été fait.

Pouvez-vous donner suite à cette demande datant de plus de 2 années ?

Enfin, sur l'emplacement de l'ancienne piscine les logements sont gérés par Haute Senne Logement mais la ville reste propriétaire des garages en sous-sol, toujours inutilisés, ainsi que l'entretien des abords.

Nous constatons que 5 arbres sont morts, ce qui ne donne pas une belle image de l'endroit et peut être dangereux en cas de déracinement. Pouvez-vous nous dire si ces arbres seront remplacés ?

Je vous remercie pour votre attention et les réponses apportées.

Monsieur l'Echevin André-Paul COPPENS répond à la question

En ce qui concerne les travaux d'ORES à la rue Hector Denis, une demande de remettre la voirie en pristin état leur sera envoyée, s'il n'y a pas de réaction, l'administration enverra une mise en demeure.

Pour la problématique du filet d'eau, le fraisage réalisé n'est pas satisfaisant, nous avons demandé à l'entrepreneur de rectifier le travail, il doit revenir vers le service travaux avec une solution.

Un remplacement complet du tapis de voirie est en effet une excellente proposition que je peux comprendre étant donné qu'il s'agit de ton quartier. Mais ce type de travaux nécessite une intervention autre qu'un simple raclage/pose d'autant qu'à cet endroit, il y a déjà présence d'un double enduisage sur pavé ce qui entraînerait alors un travail sur le coffre de voirie en cas de rénovation complète et pérenne.

Et malheureusement nous avons bien d'autres priorités qui demandent des investissements considérables que nous votons d'ailleurs en Conseil Communal. Comme nous le savons tous, nous essayons de faire un maximum de chose avec les budgets que nous allouons aux différents postes, et ce, sans créer de nouvelles taxes. Dénoncer est une chose, réaliser en est une autre en termes de délais et de moyens.

Pour l'amélioration de l'éclairage du carrefour, une demande a été introduite auprès du bureau d'étude d'ORES début juillet. Nous profitons de la fin des vacances d'été pour les relancer dans les prochains jours.

En ce qui concerne les arbres aux abords du bâtiment d'Haute Senne Logement, leur remplacement est bien prévu par la Ville puisque les espaces verts ont été rétribué à la Ville.

(pas la période et de plus la sécheresse actuelle cause de gros dégâts à toute la végétation...)

Mon collègue Echevin Léandre Huart m'a d'ailleurs encore confirmé ce matin que les replantations étaient bien au programme ainsi d'ailleurs que le marquage des cases de stationnements par l'équipe des ouvriers mobilité dans ta rue. Pour info, il s'agira d'un marquage de type amorce en début et fin de cases qui ne demande pas de lignes continues nécessitant un entretien périodique et plus coûteux.

Monsieur le Conseiller Guy DE SMET utilise son droit de réponse.

En revenant de la gare, c'est dangereux. Pour moi, c'est l'entreprise qui n'a pas fait son boulot.

